

Projet de délibération du Conseil Communal du 25 avril 2019

N° XXX – POLITIQUE DES GRANDES VILLES – Réalisation d'une infrastructure pour le Hub Créatif et pour incuber des start-ups – Projet – Fixation des conditions de marché – Avis de la section « Administration générale – Police – Sécurité – Aménagement du territoire »

LE CONSEIL,

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation et ses modifications ultérieures, notamment l'article L1222-3 §1 relatif aux compétences du Conseil Communal et les articles L3111-1 et suivants relatifs à la tutelle ;

Vu la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions et ses modifications ultérieures ;

Vu la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics, notamment l'article 42, §1, 1° a (la dépense à approuver HTVA n'atteint pas le seuil de 144.000,00 €) ;

Vu l'arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et ses modifications ultérieures ;

Vu l'arrêté royal du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques et ses modifications ultérieures, notamment l'article 90, 1° ;

Considérant le cahier des charges MP2018-141/01 relatif au marché « POLITIQUE DES GRANDES VILLES – Réalisation d'une infrastructure pour le Hub Créatif et pour incuber des start-ups » établi par la CELLULE STRATEGIQUE

Considérant que ce marché est divisé en lots :

- * LOT 1 : Chauffage - Ventilation - Plomberie, estimé à 20.580,00 € hors TVA ou 24.901,80 €, 21% TVA comprise ;
- * LOT 2 : Cloisons diverses - Démolition de cloisons, estimé à 13.501,65 € hors TVA ou 16.337,00 €, 21% TVA comprise ;
- * LOT 3 : Electricité - Eclairage - Câblage informatique, estimé à 41.270,00 € hors TVA ou 49.936,70 €, 21% TVA comprise ;
- * LOT 4 : Ferronneries pour cloisons industrielles, estimé à 37.427,65 € hors TVA ou 45.287,46 €, 21% TVA comprise ;
- * LOT 5 : Menuiserie extérieure - porte d'entrée extérieure, estimé à 1.300,00 € hors TVA ou 1.573,00 €, 21% TVA comprise ;
- * LOT 6 : Réseau informatique, estimé à 4.940,00 € hors TVA ou 5.977,40 €, 21% TVA

comprise ;

* LOT 7 : Meubles de cuisine, estimé à 3.510,00 € hors TVA ou 4.247,10 €, 21% TVA comprise ;

Considérant que le montant global estimé de ce marché s'élève à 122.529 ,30 € hors TVA ou 148.260,46 €, 21% TVA comprise (25.731,16 € TVA co-contractant)

Considérant qu'il est proposé de passer le marché par procédure négociée sans publication préalable ;

Considérant qu'une partie des coûts est subsidiée par le programme INTERREG EMR STARTUP ;

Considérant que le crédit permettant cette dépense est inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2019, article 520 / 72408 – 53 (n° de projet 20141008) et sera financé par subsides ;

Considérant l'avis favorable de la tutelle en date du 9 avril 2019 et l'avis d'opportunité technique positif rendu par celle-ci ;

Vu l'avis émis par la Section des « Administration générale – Police – Sécurité – Aménagement du territoire » en sa séance du 17 avril 2019

Par * voix contre * et * abstentions,

DECIDE

Art.1 : D'approuver le cahier des charges N° MP2018-141/01 et le montant estimé du marché « POLITIQUE DES GRANDES VILLES – Réalisation d'une infrastructure pour le Hub Créatif et pour incuber des start-ups », établis par la CELLULE STRATEGIQUE. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 122.529 ,30 € hors TVA ou 148.260,46 €, 21% TVA comprise (25.731,16 € TVA co-contractant).

Art.2 : De passer le marché par la procédure négociée sans publication préalable.

Art.3 : De consulter les opérateurs économiques suivants :

- DELBRASSINE, av. André Ernst 33 à 4800 VERVIERS ;
- GOESSENS & Fils S.A., Avenue du Parc, 25 à 4650 CHAINEUX ;
- HENKENS Frères S.A., Rue Saint Martin, 6 à 4841 Henri-Chapelle ;
- HOUARI, Rue des Chapeliers 93 à 4800 VERVIERS ;
- ATE ASBL, Rue Des Weines 65 à 4800 Ensival ;
- JUFFERN S.P.R.L., Rue Haute, 104 à 4700 EUPEN ;
- CORMAN-HALLEUX & Fils S.P.R.L., Rue de l'Agolina, 4 à 4650 GRAND-RECHAIN ;
- REUL CONSTRUCTION, Haute Folie, 6 à 4800 ENSIVAL ;
- NC+, Sur les Thiers, 12 à 4890 THIMISTER ;
- André LEMAIRE S.A., Rue Fayais, 4 à 4950 WAIMES ;
- ERNST & DIEPART S.P.R.L., Rue de Vaalst, 16 à 4851 GEMMENICH
- GILLET Bernard SPRL, Avenue André Ernst, 1 à 4800 VERVIERS ;
- FERY Eric Ferronnerie, Rue Massau, 184 à 4860 PEPINSTER ;

- HAUGUSTAINE Mis SPRL, Rue des Peupliers, 5 à 4800 VERVIERS ;
- A.HAMERLRYCKS, Escalade, 3 à 4830 LIMBOURG ;
- RENOVE CONCEPT, Rue des Ormes, 107 à 4800 LAMBERMONT ;
- AZION GILLES, O L'Have 5-7 à 4970 FRANCORCHAMPS ;

- CPI Technologies, Rue de l'Avenir, 16 à 4890 THIMISTER ;
- ESI Informatique SPRL, Chaussée de Heusy 225 à 4800 VERVIERS ;
- PYRAMIDE INGENIERIE (CIPIYOU) SPRL, rue du Brou, 83 à 4800 VERVIERS ;
- STASSEN ELECTRICITE, rue de Battice, 123 à 4880 AUBEL ;
- WINANTS SPRL, Rue Grand Vinâve, 4 à 4801 STEMBERT;
- IXINA VERVIERS, Rue de la Station, 8 à 4800 VERVIERS ;
- KREFEL VERVIERS, Boulevard des Gérardchamps, 118 à 4800 VERVIERS ;
- EGGO VERVIERS, Rue de la Station, 8/13 à 4800 VERVIERS ;
- DOVY, Rue de Bruxelles, 25 à 4340 AWANS

Art.4 : De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2019, article 520/72408-53 (n° de projet 20141008)

PROJET soumis au Conseil communal